



Les inscriptions sont possibles 15 jours avant la formation.



Sur site ou dans les locaux de Mistralcom



2 jours (14 heures)



Accessibilité aux personnes en situation de handicap



**OBJECTIFS :**

Mesurer la complexité du cadre légal, en connaître les rouages essentiels et avoir pleinement conscience des erreurs à éviter.



**Public concerné / Prérequis :**

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH, responsables et collaborateurs du Service du Personnel.



**METHODE PÉDAGOGIQUE :**

Apports théoriques (supports documentaires, analyses) et mise en situation pratique. Formation active et participative.



**SUIVI ET ÉVALUATION :**

Mise en situation pratique des élèves – Fiche individuelle d'évaluation de la formation – Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de stage.

## CONTENU

### 1. Le licenciement pour le motif personnel (le droit commun du licenciement).

- La procédure.
- L'exigence d'une cause réelle et sérieuse.
- Les licenciements interdits.

### 2. Le licenciement pour motif économique (règles dérogatoires au droit commun).

- La définition.
- Les régimes.
- Le contrôle et les sanctions.